

Image not found or type unknown



Défenseur syndical : est-il polyvalent ?

Par **Albert75**, le **08/10/2017** à **18:21**

Bonjour,

Un défenseur syndical nommé par une organisation d'employeur, et donc inscrit sur la liste Dirrecte, peut-il accepter de défendre un salarié ? Il semble que rien ne l'interdise dans les textes.

Merci !

Par **P.M.**, le **08/10/2017** à **19:02**

Bonjour,

Il semble que rien ne l'interdise effectivement mais ce serait une drôle d'idée...